

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présent : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt six

Le vingt-neuf avril à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Forez

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2026

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, Monsieur Laurent GRIOT 2<sup>ème</sup> adjoint, Madame MOULIN Marie-Agnès, Madame Claudie NIGON, Monsieur William GOURBIERE, Monsieur Thomas GRIOT, Monsieur Sullivan CELLIER, et Monsieur Alexis MASSON conseillers municipaux

**Excusées :** Madame Agnès WILAUME (pouvoir à Madame Christelle MASSON) et Madame Julie BRUYERE (donne pouvoir à Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR)

**Secrétaire de séance :** Monsieur William GOURBIERE

### Objet : Désignation d'un référent CLECT

Madame le Maire expose la nécessité de désigner un référent CLECT pour la durée du mandat.

En effet Loire Forez agglomération doit constituer la **Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**, qui a pour mission principale d'établir un rapport portant évaluation des charges financières transférées à l'EPCI ou aux communes membres de l'EPCI dans le cadre des compétences qui leur sont dévolues.

Cette commission est obligatoirement composée de conseillers municipaux des communes membres. Lors de sa séance du 21 avril 2026, le conseil communautaire en a fixé sa composition comme suit :

- 1 représentant pour les communes de moins de 5 000 habitants
- 2 représentants pour les communes de plus de 5 000 habitants et de moins de 10 000 habitants
- 3 représentants pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Monsieur Laurent GRIOT.

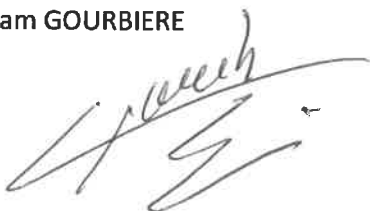
ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 29 avril 2026

Le secrétaire de séance

William GOURBIERE



Le Maire

Christelle MASSON

